

# PRENDRE LE BUS, ÇA S'APPREND AUSSI AU COLLÈGE ET À L'ÉCOLE


## LE TEMPS DE L'ANNÉE SCOLAIRE EST TOUJOURS L'OCCASION DE DISTILLER DES INFORMATIONS AUX JEUNES GENS QUI COMMENCENT À PRENDRE LE BUS

Chaque jour, environ vingt-mille élèves empruntent le réseau TADAO pour effectuer le trajet « domicile-établissement scolaire ». Une situation souvent inédite pour les élèves de 6<sup>e</sup> qui, pour la plupart, n'utilisaient pas le bus auparavant pour rejoindre leur école.

Aussi, une information est-elle essentielle pour partir sur de bonnes bases, apprendre les bons réflexes. Un rappel des bons usages ne peut pas faire de mal non plus pour les élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et même ceux de 3<sup>e</sup>. Ce constat, Didier Strobbe l'a toujours dressé. Salarié depuis de nombreuses années chez « Voyages Inglard », il est à l'origine d'initiatives qui visent justement à tisser un lien entre les professionnels de la sécurité (police, gendarmerie et sapeurs-pompiers).

Avec le soutien sans faille des Voyages Inglard et des contacts noués depuis longtemps avec les services de secours de l'ordre des journées de prévention sont organisées au sein des établissements scolaires volontaires et intéressés.


C'est dans le cadre de la semaine dédiée à la sécurité routière dans les établissements scolaires (30 septembre - 4 octobre) que le collège René Cassin à Lillers a bénéficié pour la première fois des services de Didier Strobbe. Sandrine Wyrwa, principale de l'établissement, avait mis à disposition plusieurs salles et endroits spécifiques afin que les différentes démonstrations puissent s'effectuer dans de bonnes conditions. C'est sous un préau par exemple que le parcours de sécurité routière a pu se dérouler.

 L'objectif est simple: mieux faire comprendre aux jeunes publics les panneaux de signalisation. Qu'ils viennent au collège en bus, en voiture ou à vélo, les collégiens doivent connaître les règles élémentaires de sécurité. Parmi les points les plus sensibles, figure l'utilisation de la ceinture de sécurité à bord des bus.



100 % des cars scolaires sont dotés de ceintures de sécurité sur chaque siège. C'est la réglementation en vigueur. Pour autant, les jeunes gens ne la bouclent pas forcément et le conducteur du bus n'a pas de pouvoir de police ni le temps de demander sans cesse à tout le monde de respecter les règles. Ces rappels aux règlements ont fait partie des informations délivrées au cours de la journée de mardi. En particulier au sein de l'atelier « attestation de sécurité routière – premier niveau ».



Disposé dans un autre coin du collège Cassin, le véhicule « tonneau », toujours spectaculaire, a permis de saisir en direct les bienfaits du port de la ceinture. Les élèves ne ressortent pas tout à fait les mêmes une fois ressortis de l'essai. 

L'ADATEEP était présente sur place. L'association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public est spécialisée dans l'accompagnement et l'information des futurs usagers des réseaux de bus. Elle intervient dans 125 collèges principalement avec les élèves de 6<sup>e</sup>. Sur le territoire du Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle, l'ADATEEP, en 2019, est venu à la rencontre des jeunes publics dans soixante-six collèges, vingt-sept écoles et plusieurs sites de regroupement pédagogique.

Au total, ce sont plus de 530 heures d'information qui ont été dédiées à la connaissance et l'enseignement des règles de sécurité routière. Une information qui peut être utile lorsqu'un jeune devient usager TADAO.

Renseignements auprès de l'ADATEEP : <https://adateep62.jimdo.com/>

**Téléphone** : 06 82 45 09 42 (Willy Douche).



